

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22157 - 82ÈME ANNÉE

Paul Vergès : 2016-2026

Planter des arbres avec la population pour construire une ville : une idée forte de Paul Vergès...

Nous voulons éclairer la décision prise par Paul Vergès, le 4 septembre 1996, de faire du réchauffement climatique et ses conséquences pour La Réunion, la priorité politique. Vous avez lu le témoignage de Pascale David qui avait couvert la fameuse conférence de presse où il était accompagné de Philippe Berne. Elle rapporte ces propos : "l'heure n'est pas à la frivolité". Vous avez lu Jules Dieudonné, ingénieur, chargé de mettre en actes concrets la pensée de Paul Vergès, à la Région. "Nous avons 10 ans d'avance, nous avons maintenant 30 ans de retard", écrit-il. Cette semaine, nous versons à votre réflexion, l'expérience acquise en 1971, lorsque la population portoïse lui a confié le destin de la Commune. Confronté à la nature la plus chaude de l'île, comment a-t-il agi ? Lisez les propos de Raymond Lauret, premier adjoint de Paul Vergès, au Port. En 1996, Paul Vergès avait déjà un quart de siècle de pratique.

En tout premier lieu, une chose que nous devons tous connaître : la première appellation qui a été celle du territoire de notre ville du Port, c'était « La Plaine des Galets ». Cela tient au fait que ce sont des tonnes et des tonnes de pierres et de terre qui, des décennies durant, descendaient du cirque de Mafate lors des crues d'une grosse rivière. Ces tonnes de pierres et de terre se précipitaient avant de s'étaler jusqu'à l'Océan, au milieu duquel se tient notre petite île de La Réunion. Et cela contribuait à donner à celle-ci un petit plus de superficie. Suffisamment pour que l'idée d'en faire une commune qui pourrait plus tard abriter un port sembla alors logique aux autorités d'alors. Au fil des années, « La Plaine des Galets » eut ses premiers habitants. Une ébauche de port fut créée. Et, tout naturellement, en avril 1895, elle devint la « Commune du Port », une commune

2026
PAUL VERGÈS,
10 ans après
30 ANS D'ALERTE ET D'ENGAGEMENT
POUR LE CLIMAT

30 ANS
4 SEPTEMBRE 1996
Paul Vergès alerte les Réunionnais sur le réchauffement climatique et ses conséquences.

10 ANS
4 NOVEMBRE 2016
Entrée en vigueur du Traité de Paris sur le Climat.

10 ANS
11-12 NOVEMBRE 2016
Décrets de Paul Vergès.

1^{ER} RENDEZ-VOUS
**IL Y A 30 ANS,
PAUL VERGÈS ALERTAIT
LES RÉUNIONNAIS**

SAMEDI
5 SEPTEMBRE 2026
9H > 11H
PARC BOISÉ
LAURENT VERGÈS
LE PORT

- 1 IL Y A 30 ANS, PAUL VERGÈS ALERTAIT LES RÉUNIONNAIS SUR "LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES".
- 2 IL DÉCELE UNE RUPTURE DE CIVILISATION.
- 3 UN GRAND TÉMOIN ÉVOQUE L'EXPÉRIENCE PORTOISE POUR BAISSER LA TEMPÉRATURE.

Participation et discussions libres

UN GROUPE D'INITIATIVES COMPOSÉ DE
JULIE PONTALBA • PASCALE DAVID • JULES DIEUDONNÉ • ARY YEE-CHONG-TCHI-KAN

Se souvenir, comprendre, agir ensemble

faite de grands bidonvilles et qui comptait alors environ 2000 habitants...

Quand La Réunion devient Département français...

En octobre 1945, la Réunion devenant Département français, Léon de Lépervanche fut le premier Maire du Port. Avec le peu de moyens dont il dispose alors, il doit consacrer son énergie à y faire des chemins. Sont réalisés deux écoles, un marché, un centre de soins, un terrain de football... Les habitants peuvent construire leurs cases en tôle... Une (petite) ville est en train de naître. Ce n'est évidemment pas la richesse... C'est avant tout la volonté de vivre et de se développer. C'est ce qui importe.

Lorsqu'en mars 1962 André Gontier arrive à la Mairie, il fait pression sur le pouvoir central parisien pour obtenir des crédits pour que soient construits des cités avec la SIDR, des écoles primaires, un grand stade avec tribunes, une piscine et d'autres choses encore. Des médecins s'y installent. On ne peut pas dire que cela n'a pas alors avancé...

Paul Vergès, Maire du Port...

Lorsqu'en mars 1971 Paul Vergès est élu Maire du Port, celui qu'il a battu tient à lui faire le détail de ce qui a été déjà entrepris et de ce qui pourrait être poursuivi. Je tiens ici à souligner l'attitude positive d'André Gontier qui nous avait précédé à la direction de la ville du Port neuf années durant.

Pour Paul et toute son équipe, il s'agit alors de terminer la ZUP, de promouvoir des Zones industrielles, de donner une école à chaque quartier, de faciliter la circulation dans toute la ville et dans les villages de la Rivière des Galets et de la Ravine à Marquet, de multiplier les trottoirs le long des rues, de permettre à la Culture, au Sport et aux Loisirs de se développer. Et d'autres choses encore... pour, en un mot, aller le plus loin possible pour faciliter la vie quotidienne des Portoïses. Et un peu plus tard naîtra tout naturellement le SIVOMR, la première intercommunalité de notre île. Quand on voit combien se sont développées les structures de rassemblement de toutes les communes de notre île, c'est là tout un symbole... Paul était vraiment un visionnaire.

Changer l'image d'une ville jadis bâtie sur les galets...

Pour revenir à la ville du Port, ce qui nous a également profondément frappé durant les trois mandats de Maire de Paul, c'est aussi sa volonté de réaliser ce qui pourrait améliorer le climat d'une ville. Faire baisser la température moyenne de quelques degrés était son souhait. Sachant que c'est

l'image même de la cité portoise qui gagnerait alors en beauté. C'est ainsi que fut mise en place une politique de plantation intense.

Tout commence par une convention avec la Direction de l'Office National des Forêts (O.N.F.) qui est installée à Saint Denis. Une pépinière municipale, la toute première dans l'île, est alors créée dans l'enceinte du Stade Lambrakis. Une grosse équipe d'employés municipaux est formée par les techniciens de l'ONF. Sont très vite déposés au Stade Lambrakis des dizaines de milliers de pots contenant les arbres qui vont y grandir.. La pépinière est née. Le pari est lancé. Et ça peut commencer.

Très rapidement, avec Paul, nous convenons qu'il importe que cette politique ne doit pas rester une histoire de techniciens et qu'il serait essentiel d'associer la population à la plantation des arbres. Et, en premier lieu, les enfants des écoles sans oublier les membres des comités d'entreprises qui le souhaiteraient. L'OMS du Port, avec son président Albert Mourvaye, y prendra sa part. Les équipes inter-quartiers sont invitées à planter des arbres dans leurs quartiers respectifs. L'idée surprend positivement plus d'un. Et cela marche. Les Directions des écoles y adhèrent elles aussi et font participer les élèves à cette politique dans tous les établissements scolaires de la commune. Sur le terrain choisi, les employés de la pépinière préparent les trous dans lesquels les élèves mettront de jeunes pousses et la terre qui va avec, sans oublier le premier arrosage. En quelques mois, ce sont des dizaines de milliers d'arbres qui seront alors plantés et qui vont grandir pour apporter beauté et bien être...

Les familles sont invitées à planter dans leurs cours. À la pépinière municipale, pour un franc symbolique, elles peuvent y trouver des arbres. Elles y vont et ramènent chez elles des dizaines de plants qui seront mis en terre et entretenus et qui, pour certains, donneront de beaux fruits en plus de la fraîcheur chaque jour appréciée...

Le banyan du Port, un grand symbole...

Je me souviens que, quelques années plus tard, sous le majorat de Jean-Yves Langenier, invité par ce dernier à faire visiter la ville à des élèves pour leur expliquer ce que fut la politique de plantation d'alors, un jeune me confiait que son oncle, à chaque fois que tous les deux se promenaient en ville, lui montrait les arbres qu'il avait plantés, quand il était encore écolier, sur le terrain situé juste en face de l'Église Sainte-Jeanne d'Arc.

**Raymond Lauret**

Le magnifique banyan que Paul avait, au début des années 1980, personnellement planté, entouré de jeunes écoliers, dans le rond-point du Commissariat de Police, avenue de la Commune de Paris, fait partie de ce qui a marqué fortement les esprits de nos jeunes d'alors. Une petite tige avait alors été mise en terre. Quand on voit ce qu'elle est devenue aujourd'hui, on ne peut qu'être fiers et reconnaissants à celui qui a mis en place une politique fortement porteuse de hautes valeurs..

Bien entendu, des équipes municipales ont amplifié cette politique. L'élan que notre commune a connu dans ce domaine vient de là.

Il ne s'agit pas ici de citer tous les parcs, voies urbaines et jardins publics réalisés alors au Port avec les arbres de la pépinière municipale, une pépinière qu'il a fallu très vite sortir du Stade Lambrakis pour être à la hauteur des enjeux. La liste de ces réalisations serait longue. Et nous les connaissons pour la plupart d'entre nous. Il importe

simplement de souligner combien la volonté de notre camarade et ami Paul Vergès a été forte et comprise par la population et combien elle a été reconnue par les autorités.

Il est dans la logique de sa vision du monde de demain que Paul ait agi à l'échelle nationale et internationale et qu'il ait été compris et suivi... Plus que jamais, il nous invite à nous souvenir pour comprendre et pour agir ensemble...

Raymond Lauret

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Assé gaskone nout patrimoine manzé siouplé

Mézami, sé pa si zot lé konm mwin, mémwin néna linpréssion toulmoune i anparl manzé plizanpliss. Mi koné pa égzalktoman pou kossa, mé néna kékshoz i di amwin demoune i koz pliz aanpliss manzé é mi domann amwin pou kossa. Mi domann amwin pou kèl rézon dann zoinal, dann la piblisité, dann bann zémission radio osinonsa télé demoune i parl plizan pliss manzé.

Dopi lontan mwin l'avé romark in n'afèr, kissoi dann la zone demoune i marsh a pyé, kissoi dann la gar lo kar, épi dann tout zandroi lo moune lé anparmi, ni romark in pé partou néna pou manzé kissoi sikré kissoi salé partou néna pou manzé é pou sa i sifir ou néna dé katsou dann out posh. Lété konmsa demoune l'avé pèr mor d'fain. Anfin avè dé katsou wi pé kontante out lanvi kissoi pou ranpli out bouzaron, kissoi mèm pou anbète la boush.

Sa sé in konstatassion, mé sak i plé pa mwin sé kanin pé i panss zot i pé aprann anou ékonomizé. In tan mi rapèl bann fanm déor téi ramss la ké karote pou ékonomizé, donk pou pa gaspiyé. Mi roproush pa zot sa, mé kan zot i komanss par trafik nout rossète manzé la moin lé kapab pète in kab. Mi koné pa kissa la di azot a qo moune déor i fo shanj nout rossète.

Mi rapèl in zour in madam réstoratris demoune la parl aèl ké déssèrtin téi vé shanj nout rossète rougayé sossiss.lo mafdam té an kolèr é élla di : « Plito k'fé sa, akòz i sava pa rode in kamarad pou zot ? ». Mé dopi tan-la i kontinyé gaskone nourit bannrossète, fèr lé shoz in pé konm zot i v é. Astèr la mi di antanssion, sé nout patrimoine manzé k'i mète an danzé si tèlman ké kan wima nz dann in réstoran finalman wi koné pi koué wi manz. É l'èr-la lé possib kassiin kab kan wi rann aou kont toussala.

A bon antandèr salu !.

Justin